TOURCOING

Musique Municipale. — A la suite de la publication d'une lettre de M. Victor Leman, sur un incident qui se serait produit à la musique municipale, le commissaire de fait vendredi soir à la répétition, la communication suivante qui comporte rectification des faits avancés :

« Messieurs les Musiciens,

» Un incident assez vif s'est produit pendant la répétition de vendredi dernier. M. Victor Leman, critiquant une observation très juste de notre chef, a cru devoir quitter brusquement la société. Par dépit, sans doute, il écrit adressé à l'Administration municipale, par lettre, et au public tourquennois, par la voie de la presse, pour dénoncer des faits qu'il a dénaturés, faussement exposés, ou simplement imaginés.

Votre commission n'est justement alarmée lorsqu'elle a appris qu'en même temps que ces incidents si regrettables étaient provoqués, des démarches actives et tout faites pour semer la division dans les rangs des musiciens ; aussi, pour faire cesser tous malentendus et mettre les sociétaires en garde contre des tentatives fausses, tout-elle à répondre aux allégations principales de la lettre rendue publique par M. Leman, laissant à notre honorable chef, M. Grisey, le soin d'apprécier le caractère des attaques qui lui sont personnelles.

Tout d'abord, on annonce que la musique municipale, si les plus honnêtes principalement, se sent trop à la formation de la fanfare des « des intimes », à l'autorisation qu'elle a demandée à M. le Maire en août 1891, et à l'approbation accordée à M. le Préfet en mars dernier.

Jaloux du membre de la musique municipale n'a songé à entraver les efforts tenités dans ce but par M. Leman.

Et cette date!

La Fanfare des Intimes a été fondée le 10 août 1891 : le 12 août, une demande d'autorisation de faire de la musique, à 10, place M. Duillet, notre regretté camarade, a été adressée à M. le Maire. Cette autorisation a été accordée le même jour.

Le 9 mars dernier, M. le Maire recevait de la Préfecture, les statuts de la Fanfare des Intimes accompagnés d'une demande d'approbation avec autorisation de porter à trente le nombre des sociétaires.

Il Victor Leman signataire de la pétition, fut informé à la Mairie pour régulariser sa demande en la dégageant du papier timbré et en produisant plusieurs exemplaires des statuts. Les 12 mars ces pièces furent déposées par lui à la Mairie, et le même jour le dossier fut renvoyé à la préfecture avec un avis favorable du Maire. Cet avis ne semble le regardé autant M. le préfet prenait un arrêt d'approbation.

On voit par là qu'on s'est empressé, à l'Hôtel-de-Ville, de donner satisfaction à cette société chaque fois qu'elle s'est adressée à la municipalité, et que celle-ci n'a pris et ne tient pas le point de constater ou de recevoir des observations d'aucun membre de votre commission, ce qui n'est d'ailleurs pas dans les habitudes de l'Administration.

Mais, ce qu'il y a de plus piquant, Messieurs, c'est qu'à cette même époque de mars 1892, alors qu'on prétend que la « Fanfare des Intimes » était, depuis plus de sept mois, en butte aux tracasseries de la Commission de notre musique, on pouvait cherchait encore à faire avorter ses projets c'est que, en tête de la liste des musiciens de la fanfare, liste écrite le 5 mars 1892 de la main de M. Leman, figure le nom de votre vice-président.

C'est là une bien singulière chose que d'invoquer, comme cela d'un ami, le nom d'une personne dont on signale aujourd'hui l'hostilité vieille.

M. Leman dit aussi, dans cette diatribe que la fanfare des Intimes s'est toujours sacrifiée pour la musique municipale qui lui a répondu par de mauvais procédés.

Une seule fois, il y a 15 jours, la musique municipale a été appelée à se prononcer sur une question intéressant cette fanfare, une officiellement le 18 mars dernier. M. Leman nous avait fait observer que la date du 24 juillet, jour fixé par l'administration municipale pour notre concert sur la place Thiers, coïncidait avec une sortie projetée à Lezay par la société composée en grande partie de nos musiciens, et qu'il serait heureux que cette sortie pût avoir lieu, nous lui répondîmes immédiatement qu'il une sortie, se tête consentait à changer de jour avec la municipale, il suffirait qu'il fasse accepter cette proposition par notre président.

La fanfare du Blanc-Seau ayant bien voulu se prêter à cette combinaison. M. Six, notre président, accepta sans hésiter.

Voilà les services rendus.

Pour ceux qui est du retrait de l'instrument de M. Vandenbe, c'est bien simple.

M. Vandenbe n'a pas été admis par la commission ni par les musiciens. Il n'était donc pas sociétaire. Il n'a assisté qu'à une ou deux répétitions et a manqué à toutes les autres, notamment à celles qui ont précédé notre exécution du 3 juin.

C'est la commission, en son M. Grisey, qui a décidé que l'instrument lui serait retiré, et si on a envoyé un agent de police pour le lui reprendre, c'est qu'il s'était refusé à le remettre au porteur du seul signé du membre de la commission chargé du soin du matériel.

» En voilà bien assez, Messieurs, pour vous fixer sur la valeur des récriminations de M. Leman qui a voulu faire beaucoup de bruit dans un but peu louable et qui n'est laissé avengler par son droit.

» Nous regrettons bien sincèrement que de semblables écarts se commettent. La commission espère que les musiciens sont suffisamment éclairés.

» Cependant, si quelques-uns d'entre vous, mal inspirés par un mécontentement, étaient d'un avis contraire à celui de notre estime que la conduite de la commission n'a pas été correcte, nous les invitons à offrir leur démission ; elle sera acceptée, avec dispense de faire l'année réglementaire. Car il ne nous paraît pas possible de continuer à accomplir notre mission avec ceux d'entre eux qui ne feraient mauvais esprit.

» Il vaut mieux se quitter immédiatement et rester bons amis. »

Une affaire mystérieuse. — Lundi soir, vers 11 heures 1/2, un homme d'équipe de la gare qui accrochait des wagons à un train en manœuvre, à environ 150 mètres de la barrière du Tilleul, crut entendre des cris plaintifs partir du dessous d'un wagon. Il regarda avec sa lanterne et aperçut un individu couché entre les rails dans l'axe de la voie. Au même moment le mécanicien M. Sylvain et le chauffeur M. Descarpentries, entendirent à leur tour des gémissements.

Ils stoppèrent aussitôt et l'on s'empressa autour de l'homme. C'était un inconnu paraissant âgé de 35 à 38 ans, vêtu d'un complet en drap gris. Soit par suite d'une violente commotion cérébrale, soit que volontairement il se retranche dans un mutisme absolu, il ne fut pas possible de tirer une seule parole de l'individu que l'on transporta dans une des salles de la gare.

M. le docteur Emile Cadeau fut mandé. Il constata que l'inconnu portait des contusions multiples sur tout le corps et qu'il avait l'épaule gauche fracturée.

Le blessé portait sur lui un livre de messe et aux questions qu'on lui posa il ce livre était à lui, il répondit négativement par un signe de tête.

L'homme fut transporté ensuite à l'Hôtel-Dieu, où hier matin, M. Terrine, commissaire spécial, s'est rendu pour l'interroger. Comme il lui demandait son nom et sa demeure, l'inconnu répondit : « Allez voir en Belgique, vous saurez mon nom et mon adresse, » puis à nouveau, il ne voulut plus parler.

On se perd en conjectures sur cette affaire, néanmoins on croit se trouver en présence d'une tentative de suicide.

Accident de machine. — Une locomotive, installée dans une baraque en planches sur les bords du canal pour actionner un ventilateur a subi hier une avarie qui heureusement n'a pas occasionné d'accident de personnes. Cette locomotive n'avait pas fonctionné depuis un certain temps, une fuite se produisit dans le foyer dont la porte en fonte fut projetée en avant avec violence. Le mécanicien qui se trouvait à quelques pas accourut au bruit de l'explosion et ouvrit le tuyau d'échappement de la vapeur.

Les petits drames du ménage. — Le quartier de la rue de Menin a encore été mis en émoi hier par une violente scène qui eut lieu entre les époux D..., cabaretiers dans cette rue. A la suite d'une querelle, le mari saisit une chope qu'elle lança à la tête de son mari, et lui fit une large entaille à la face. Le mari s'empara du couteau et poursuivit sa femme qu'il ne put rejoindre.

M. le docteur Caudrelier a recousu la blessure de D... qui est assez sérieuse.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séance des 12 et 19 juin 1892

Détail des opérations de la caisse mère et des succursales

Tourcoing.	187	dépôts dont	45	nouv.	55,363
Blanc-Seau.	2	»	»	»	70
Croix-Rouge	11	»	»	»	1,242
Halluin.	»	»	»	»	»
Linselles	11	»	3	»	3,765
Roncq.	8	»	3	»	5,650
Bondues	1	»	»	»	100
Bousbecque.	5	»	1	»	4,400
Neuville.	3	»	»	»	362
Mouveaux.	5	»	»	»	1,440
Totaux.	218		51		75 003
Tourcoing.	91	remb. dont	12	nouv.	27,385
Blanc-Seau.	3	»	1	»	2,631
Croix-Rouge.	8	»	»	»	»
Halluin.	»	»	»	»	»
Linselles.	9	»	3	»	11,123
Roncq.	3	»	»	»	2,450
Bondues.	2	»	»	»	110
Bousbecque.	1	»	1	»	118
Neuville.	1	»	»	»	100
Mouveaux.	1	»	1	»	274
	110		18		44,196

Administrateurs de service pendant le mois de mai :

A Tourcoing : MM. J. Desurmont, Ed. Leroux, C. Delaporte.

Au Blanc-Seau, MM. V Petit. — A la Croix-Rouge, J.-L. Lallemand. — Halluin, Wattel Roy. — Linselles, L. Demarcq. — Roncq, L. Vienne. — Bondues, Damont. — Bousbecque, Alf. Delbecq. — Neuville, D. Crop. — Mouveaux, J.-B. Choqueel.

Les succursales sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier,
L. Lemire.

Caisse d'épargne. — La caisse d'épargne est fermée le dimanche 19 juin à cause de la Fête-Dieu.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des soies, des laines et des cotons

Entrées du 6 au 11 juin 1892

Soie.	»	»
Laine peignée	»	356,808
Laine filée.	»	82,958
Blousses.	»	34,116
Coton.	»	18,437
Totaux.	»	492,339
Conditionnements		1416
Tirages		71
Dégraissages.		28 1/2

Le directeur,
Arthur Bonte.

Neuville-en-Ferrain. — On annonce la mort de M. André Biscop, conseiller municipal et distributeur du bureau de bienfaisance de cette commune.

Malgré ses 78 ans, M. Biscop se portait à merveille, et rien ne faisait prévoir sa fin.

En rentrant chez lui avant-hier soir vers 10 heures de la ducasse de Wasquehal où il avait passé deux jours il n'eut que le temps de s'asseoir sur une chaise.

Sa nièce qui remarqua son malaise, se précipita à son secours, mais déjà il était mort.

M. Biscop était un homme de bien. Il sera vivement regretté par le Conseil municipal et le bureau de bienfaisance dont il était le distributeur depuis 5 ans.

Les funérailles auront lieu jeudi prochain, à 9 heures 1/2.

CROIX

Un noyé. — Lundi vers huit heures du soir, l'on retirait du canal le cadavre d'un nommé X..., journalier, habitant la commune.

On ignore s'il y a accident ou suicide.

LE NORD

VIOLENT INCENDIE D'UNE FERME A WAMBRECHIES

Lundi soir, un grand incendie a détruit une ferme située à Wambrechies, chemin du Bleu-Bordeau, appartenant à Mme veuve Six et occupée par M. Bécue et sa famille.

Miles Flore et Adonia Bécue, qui se trouvaient seules à la ferme, vers huit heures, ayant aperçu des flammes sur le toit de chaume et sur le fumier placé dans la cour, donnèrent aussitôt l'alarme. Sans perdre son sang froid et malgré les rapides progrès du feu, elles parvinrent à faire sortir les chevaux et à sauver les neuf vaches qui s'y trouvaient. Elles parvinrent aussi à faire sortir le cheval de travail.

Bientôt les pompiers de Wambrechies, puis ceux de Quesnoy, arrivèrent sur les lieux, pas sans avoir eu à faire fréquemment dans les rues des coupures, mais les manœuvres purent continuer, l'eau faisant complètement défaut.

On dut donc laisser la ferme se consumer entièrement. A 11 heures du soir, il ne restait plus des murs noircis et prêts à s'écrouler.

Les dégâts s'élèvent à six mille francs environ pour M. Bécue, et à douze mille pour Mme veuve Six.

Il y a assurance.

Des étincelles de la machine du train venant de Comines et passant à 6 h. 38, à vingt pas de la ferme, ou Verdelaint, auront sans doute volé sur le toit de chaume de la ferme et ont dû en le supposer la cause de l'incendie.

PAS-DE-CALAIS

SAINT-POL

Ecrasé par un train à Frévent

M. Jules Leleu, cantonnier au chemin de fer du nord, a été surpris à Frévent par un train dont il n'avait pas su garer et a été écrasé.

Pour avoir des effets sûrs, rapides, il faut que les médicaments employés soient purs ; c'est là le secret du succès des capsules de Santal Midy : il faut donc bien se garder d'accepter du Santal associé à d'autres médicaments ; c'est courir à l'insuccès, et les jeunes gens le savent si bien que ils se refusent : Ne prends que le Santal Midy. 4614

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin agréable
tannique, fortifiant et digestif

« Le VIN DE BANYULS est le Vin le plus riche en tannin que l'on connaisse. — C'est un Vin de quinquina naturel. Tout concourt à lui assurer le premier rang. » *Docteur Boncamar*, »

« Pris en dehors des repas ou au moment de se mettre à table, le VIN DE BANYULS-TRILLES est un excellent tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours dans le cas d'atonie, sans avoir à craindre le plus léger accident. » *Docteur* Phors. »

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleure des recommandations dont ce vin se produit.

DANS TOUS LES CAFÉS

ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRE

Exiger la marque sur la bouteille.

AVIS COMMERCIAUX

Belgique

Prohibition d'importation des animaux des espèces bovine et ovine venant de France. — Traces.

Par arrêté en date du 26 mai 1892, le gouvernement belge a interdit l'entrée et le transit des animaux ci-dessus dénommés provenant de France.

Cette interdiction n'est pas applicable aux animaux en question expédiés en transit direct, sans déchargement, par la voie ferrée. Dans les mêmes conditions, le transit des porcs provenant de France est autorisé, par modification à l'arrêté du 23 février 1888.

Cet arrêté est entré en vigueur le 20 mai 1892.

Roumanie

Relations commerciales avec la France. — Information de moyens propres à les développer.

Le consul de France à Jassy termine ainsi son dernier rapport sur le mouvement commercial de cette place :

D'après le relevé des importations, on remarque que, pour la ville de Jassy, le tarif douane autonome, a particulièrement profité à l'Autriche.

Quand à l'Allemagne, quoique se trouvant par le montant total de ses importations, au premier rang, elle est dans une situation inférieure, si l'on remarque que les tissus de laine pèsent, qui venaient d'ailleurs en majorité de provenance anglaise, sont comprris dans ce total pour 115,000 kilogrammes et que l'généralité des autres produits ne présente que des chiffres très faibles.

En ce qui concerne la France, le tarif douane autonome nous a créé pour certains articles une concurrence sérieuse de la part de l'Autriche.

Toutefois, notre situation en général, sans être brillante, pourrait être améliorée si nos industriels mettaient plus d'empressement à rechercher ici des débouchés.

Ceux qui envoient des voyageurs constituent le pe it nombre, et pourtant les villes où leur action pourrait s'exercer mériteat, au point de vue du négoce, d'être prises en considération. Les voyageurs de commerce qui viennent en Roumanie suivent l'itinéraire suivant : Bucharest, Galatz et Jassy, ils se rendent la plus souvent à Kichinoff et à Odessa. Tous ceux que j'ai interrogés m'ont répondu qu'ils étaient très satisfaits de leur passage, et que leurs maisons de commerce retirainent le plus grand profit de leurs relations directes avec les clients.

Quant aux représentants, à de rares exceptions près, ils demandent à être très surveillés. Les commerçants français qui ont employé n'ont pas l'habitude de leur confier l'encaissement de leurs factures. Les affaires se font au moyen de traites acceptées par les acheteurs à échéance variable commerçants au moment de la livraison des marchandises.

Egypte

Fourniture de charbons à l'Administration des chemins de fer

N° 1781. L'Administration des chemins de fer égyptiens rec ra soumissions de fournitures de charbons nécessaires pendant l'année 1893. Les offres seront reçues jusqu'au 15 octobre. Le cahier des charges (texte anglais) peut être consulté au ministère du commerce et de l'industrie (directeur du commerce extérieur — Bureau du mouvement général du commerce et des renseignements commerciaux), 80, rue de Varenne.

PETITE CORRESPONDANCE

L. R. Anglaie, Fourmies. — Ce n'est pas une obligation, mais il y a convenance à le faire.

Lorient essaie à Fleury. — Rien peut disposer librement de ce qui lui appartient et dans la forme qu'elle juge convenable ; mais le mieux est de s'adresser à un notaire.

Le Facteur.

Etat-civil de Roubaix

Du 11 juin

Naissances. — Armand à Tallier, rue Mazurin 13 — Jeanne Loets, rue de Lille 236. — Charlotte Catty, boulevard Colbert 33. — Louis Delbergue, rue du Tilleul. — Marthe Duhr 16, rue des Fossés 25. — Marie Leleux, rue Decoene 89.

— Antoine Vandeputte, rue d'Alger. — Pierre Sanestrier, rue de la Bisque 31. — Marthe Dubois, boulevard de Metz. — Léon Duflot, rue de l'Hommelet 84. — Joseph Lefebvre, rue du Fresnoy 25. — Les 3 jumelles, Hôtel-Dieu. — Céline Fremaux, rue Jouvaine 21.

Décès. — Victor Lorthioir, 64 ans, Petites Sœurs. — J.-B. Butteriez, 73 ans, aspirant, rue Gallifet 5. — Hélène Fouquet, 19 ans, Grand'Rue 200. — Philomène Gallois, 3 jours, rue de Sarlat. — Clovis Vancaneghem, 28 jours, rue des Filatures 25. — Albert Vandekerkhove, 18 mois 1/2 rue Archimède.

Mariage. — Entre : Gustave V n Damme, jardinier, 26 ans, place d'Andelarde 9 et Julie Farsyn, 21, ménagère rue Decoene.

Etat-civil de Tourcoing

Du 15 juin

Naissances. — Marguerite Flipo, rue de Tournai. — Henriette Desrumeaux, rue du Prince. — Julienne Taferanne, rue de la Bienfaisance. — Paul Barré, rue du Château. — Victor Lesage, rue Pré de la Baille. — Cécile Tilleman, rue Levernier. — Paul Barrate, rue Delbecque.

Décès. — Aglaé Caillet, 73 ans, religieuse, rue Wailly. — Elise Cottigny, 58 ans 4 mois, s. prof., rue Masqueliers. — Emile Callewart, 36 jours, rue Mitoyenne.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 11 juin

Cote officielle de 4 heures 1/2

Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour	TYPE 2 qual. sup. Cote préc.	Cote jour	TYPE B F Cote préc.	Cote jour
Janvier	4 90	—	—	—	—	—
Février	4 90	—	—	—	—	—
Mars	4 90	—	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—	—
Juin	4 90	—	4 55	—	4 25	—
Juillet	4 85	4 85	—	—	4 25	—
Août	4 825	4 825	—	—	—	—
Septembre	4 85	—	—	—	—	—
Octobre	4 90	4 825	—	—	—	—
Novembre	4 925	4 90	—	—	—	—
Décembre	4 90	4 925	—	—	—	—

Tissage de la laine cardée

Type A.B

Janvier	—	—	Juillet	4 925	—
Février	—	—	Août	—	—
Mars	—	—	Septembre	—	—
Avril	—	—	Octobre	—	—
Mai	—	—	Novembre	—	—
Juin	4 95	—	Décembre	—	—

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING

Contrat 1

Juillet	10 000	»	à 4.80
»	10 000	»	à 4.775
Août	5 000	»	à 4.825
Octobre	10 000	»	à 4.90
»	5 000	»	à 4.875
»	5 000	»	à 4.85
Novembre	5 000	»	à 4.925
»	10 000	»	à 4.875
Décembre	5 000	»	à 4.925

Après Bourse

Juillet	5 000	»	à 4.775
Septembre	5 000	»	à 4.85

Total de la journée : 65,000 kilos.

Tendance faible.

PLUS DE CHAUVES!

Ni de CHEVEUX GRIS

Repousses certaines à tout âge

CROISSANCES ÉTONNANTES

de CHEVEUX

Prodiguées par les Hommes et les Femmes

Arrêt immédiat des Pertes par la

POMMADE QUINIQUE LECHAUX

Pommade hygiénique, régénératrice

qui supprime les calvities, empêche de blanchir augmente le vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

Gélinet de Certificats et Renseignements — *Expédition sigillant gratis*

Le pot franco par la poste, 6 fr.; 6 pots franco, 24 fr.

Mme LECHAUX, Pharm.-Chim., rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Quil, rue Royamoulins, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Cosme ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; Decoubaix, rue Faidherbe. — A Tourcoing : MM. Brunson ; Vanneuville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Douai : M. Bertin. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dubertrand. — De Bil, Th. rue de la Gare, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

UN PRÊTRE a trouvé le secret de soulager et guérir radicalement les **Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, Bartres, Eczémas** avec le **BAUME ANTONIO.** — Prix : **1 fr. 50** le flacon.

Dépôt général à Lille, Pharm. **Branseu,** 71, rue Nationale. 433

LE VIN AROUD

Chez FERRÉ, pharm., rue J. Roussel, PARIS, & Pharm.

BOURSES COMMERCIALES ET AGRICOLES

Huiles, Graines et Tourteaux

LILLE 14 juin	HUILES Colz.		HUILES Lin.		TOURT. Tréchotte	Tourt. Ind.
	Cotes	Cotes	Cotes	Cotes	Cotes	Cotes
Colza	—	—	—	—	—	—
Œillette b. g.	—	—	—	—	—	—
Lin de pays	—	—	54 —	51 50	26 —	4 25
Lin étranger	—	—	55 —	—	23 —	4 25
Cameline	—	—	—	—	16 —	4 50
Chanvre	—	—	—	—	10 —	4 11

Huile épurée pour quinquet 61 — 6 —.

PARIS, 14 juin — *(Dépêche spéciale)*

Huile de Colza		Huile de Lin	
11	14	11	14
Courant.. 55 50	55 25	Courant.. 45 —	45 50
Juillet... 55 75	55 75	Juillet... 45 —	45 75
J.-A.... 56 —	56 —	J.-A.... 46 75	46 —
4 dern... 56 75	56 75	4 dern... 47 25	47 25

PÉTROLES

ANVERS	Payé	Vendu
Disponible blanc	13 5/8 à — /.	16 3/4 à — /.
Courant	— /. à — /.	16 3/4 à — /.
5 premiers mois	— /. à — /.	16 — à — /.
4 derniers mois	14 /. à — /.	16 /. à — /.

SUCRES

LILLE	Coursd. jour	Cours précéd
Sucre N° 88 (88 degrés)	— — —	36 25 —
» acquitté	— — —	37 — —
» blanc type N° 3	— — —	39 50 —
» pain 6 kil. N° 1	108 — —	108 — —
Betteraves Sablonnières	— — —	46 50 —
Mélasse	47 75 —	47 75 —
3/6 du disponible	— — —	— — —

PARIS, 14 juin — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène			
Roux 88	37 87	—	—
Sucres blancs			
Courant	38 87		38 87
Juillet	38 —		38 —
Juillet-Août	39 25		39 12
4 Octobre	37 25		37 25
Raffiné	103 50 à —		—

ALCOOLS

PARIS, 14 juin — *(Dépêche spéciale)*

Spiritueux	15	14
Courant	49 25	49 25
Juillet	49 —	49 —
4 Chaudes	48 25	48 25
4 derniers	49 25	49 25

COTONS

HAVRE

Janvier	1892	51 50/	Juillet	49 3/4	
Février		51 1/8	Août	49 7/8	
Mars		50 7/8	Septembre	50 1/4	
Avril		50 25/	Octobre	50 5/8	
Mai		—	Novembre	51 —	
Juin	1892	49 3/8	Décembre	51 3/8	

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 11 juin (*Dépêche spéciale*)

Farines : 12 marques.	11	14
Courant	54 50	54 85
Juillet	54 85	55 85
J.-A.	55 65	56 25
4 dern.	55 65	57 85

Marque Corbeil ... 57 —

BOURSE DE LILLE

Du 14 juin

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Lille 1887, 3%.

OBLIGATIONS DIVERSES

Gaz de Wazemmes (28000 a. 125) p. et. c. n° 48, hier 51. — Gaz de Wazemmes, la émission, remboursa. à 500 fr., hier 517 nul.

OBLIGATIONS

Bethune 1877, remboursables à 500 francs, 4 p. 455 fr.

ACTIONS

Anzin (Iste de dernier 288 derniers) n. 4,510. — Bully-Grenay, le 1/6, ex-coupon n° 56, libéré partie, 2018 50. — Escarpelle (Nord) 2030. — Meurchin n° 30, 4750. — Carvin ex-coupon, n° 28, 1295 parts, 1520. — Courrières, le dixième, 4440. — Lievin, 8400 actions, 260 75. — Ferfay, 3001 p. 740. — Lièvin, 2915 act. 9700.

COUPONS DÉTACHÉS

1er juin. — Anzin, 66 fr. 65. — Marles 70 0/0, 400 fr.

1 juin. — Dennin et Anzin, c. le 1er nov., 13 ; port. 11,48.

9 juin. — Allard, libérée, 38,65. — Allard, non libérées 32,50.

Coupons annoncés. — Ier juillet. — Benj. Delattre et Cie solde, 15 fr.

Pour les cours non cotés, voir le tableau consulté tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2 s. 1.	102 10	Beux. lib. 1886	102 —
» sér. III.	102 25	Nom libéré 1886	— —
» sér. III.	102 10	Quinde à pr.	31 —
» 3.	— —	» »	— —
» 2 1/2.	88 45	» »	— —
Annuités 4 1/2	— —	Tournai 1874.	51 50
» 4.	— —	» 1886 2 1/2.	— —
» 3.	97 90	Gand. 1868.	102 25
Cr. com. 4 1/2.	— —	» 1880.	102 25
» 4.	— —	» 1883.	— —
» 3.	— —	Liège. 1853.	99 —
3 p. 1881.	— —	» 1892.	— —
3 p. 1886.	102 70	» 1893.	102 —
Anvers 1887 lib.	100 75	» 1887.	103 50
Non libéré 1887	— —	» 1892.	102 —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 juin.

Pour la première fois, le cours de 100 fr. est coté officiellement sur le 3 0/0.

On suppose toujours que les offres tentées pour obtenir ce résultat ont pour but de préparer une conversion anticipée du 4 1/2.

Le 3 0/0 ancien clôture à 100 fr.

Le nouveau à 100.35.

Et le 4 1/2 à 105.70.

La Rente italienne reste au-dessus de 90 remorquant les autres valeurs italiennes et notamment les Méridionaux qui se traitent à 693.

L'Extérieur se maintient à 65 7/8.

Le Russe nouveau à 79.

Et l'Orient à 60.50.

Le Rouble est plus faible à 253 1/4.

La 3 0/0 Portugais ne varie pas aux environs de 25.

L'Action de la Banque de France conserve une excellente tenue, à 4,180.

Le Crédit Foncier est progrès marqué à 1161, tendances, à 1170 les jouissances nouvelles.

La Société Générale est très ferme, à 485.50.

Le Crédit Lyonnais s'échange en reprise à 720.

L'Action des Immeubles de France gardo un bon courant de demandes à 490, soit 5 francs de hausse sur hier.

Les Chemins économiques font 430.

COUPONS

LE COMPTOIR DE CHANGE

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE — ROUBAIX

Rue Nationale, 69 bis — 6, rue de la Gare,

PAIE, dès maintenant

tous les coupons français et étrangers, dont le taux est officiellement fixé à l'échéance des 1er et 15 Juin.

Imp. du journal *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Le gérant : E. DELAERODIN

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 23

L'OR ET LE SANG

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR QUI NAIT

Georges, tremblant, dit :

— Je comprends.

Marthe, sans lever la tête :

— Oui. Lorsqu'il partit, huit jours après sa venue, appelé par son devoir, j'étais enceinte. Et j'ai un enfant !

Elle s'arrête, épuisée.

Georges dit simplement :

— Ah !

Mais ses doigts s'accrochaient au dossier du bois vermoulu dans lequel ses ongles entraient et ses dents claquaient.

Marthe put continuer.

— J'aurais dû vous le dire tout de suite, je le sais. Je n'ai pas eu ce courage, je vous aimais trop ! J'attendais toujours, j'espérais, je ne sais quoi, un hasard fou ! Il me semblait que peut-être vous me connaîtriez mieux, vous sauriez combien je mérite peu votre mépris, car j'ai tout sacrifié à cet enfant, à ce souvenir d'un passé déjà lointain. Tout ! j'ai renoncé à vivre ; je n'ai pu renoncer à votre amour.

Elle n'osait le regarder et poussée par le besoin d'expliquer sa conduite :

— Pourtant je savais bien qu'il faudrait vous faire cet aveu ! Je n'étais pas femme à me laisser épouser ainsi. Et la nuit, après avoir si avec vous, après des journées délicieuses, je pleurais à chaudes larmes, honteuse pour la première fois d'une faute dont je sais presque irresponsable et que tout le monde ignore.

Il hasarda de demander :

— Cependant, il vit ?

— Certes ! Et il grandit sous mes caresses !... Le malheureux ne saura jamais ma folie... Plus tard, s'il le faut, j'épouserai un homme assez intelligent pour m'abusoudre, assez bon pour l'adopter ! Qui soupçonnera jamais Marthe Garin de ne pas connaître le nom du père de son fils ? Depuis lors ma vie est sans une ride... Oh ! ne croyez pas que je succombe sous le poids de mon passé ! J'ai la pureté de ma conduite, mais j'ai expié ma faute et suis prête à l'expier encore ! L'amour que je porte à mon fils est assez puissant pour compenser la honte de sa naissance ! J'ai été victime de circonstances fatales ; j'étais trop innocente pour me méfier, trop seule, trop croyante, trop artiste... Mais je n'ai de mon côté trouvé, mon pain est le produit de mon labeur. Je suis au-dessus des conventions sociales et du dédain des imbéciles ! Ceux qui ne m'excuseraient pas sont ceux qui ne voient pas comprendre, et je n'ai pas plus besoin de l'estime des gens que de leur pitié !

Peu à peu elle relevait la tête, redevenue fière de son rôle.

— Si je ne montre pas mon fils, ce n'est pas pour moi, c'est pour lui !

Georges se répondait rien.

Marthe continuait :

— Je ne veux pas qu'il souffre d'odieux reproches, qu'on lui fasse supporter ma faute ! Lorsqu'il sera plus grand, si nous sommes seuls, lui et moi, je lui apprendrai à mépriser...

Elle s'arrête tout à coup :

— On vient.

Il y eut un moment de silence. Georges demeurait toujours accablé. Marthe tendit l'oreille.

— Non, répondit-elle. Quelque branche qui tombe.

Mais elle ne parla plus.

Elle respirait plus librement. En songeant à son fils, elle avait retrouvé sa volonté, son énergie.

Les explications données sur sa conduite, et surtout la fière quiétude inspirée par le sentiment de sa propre valeur, lui rendaient cette confiance en elle-même qui semblait l'abandonner au début de la promenade.

Le peintre se tenait immobile, les yeux fixés sur le même point du sol. On devinait que de fortes émotions se livraient en lui. Il eût voulu pardonner, s'écrier :

— Qu'importe ! Je t'excuse ! Je t'aime ! Malgré tout, tu es digne de mon amour, puisque tu as acheté par un silence de vertus et de labeur, une faute bien excusable !

Mais il était retenu par la jalousie, cette si féroce passion.

Il se disait que cette femme adorée avait appartenu à un autre, s'était donnée toute entière, avait accepté des caresses dont elle tressaillit tout à l'heure dans ses bras.

Et aussi, sa nature orgueilleuse de Latin lui montrait le côté ridicule du rôle offert par Marthe. Il serait celui qui recueille les crimes, qui efface les erreurs d'autrui. Il se demandait si sa compagne ne jouait pas la comédie, si elle ne cherchait pas en lui le fiancé complaisant, aveugle, naïf, qu'on choisit pour rendre à une désespérée une place que chacun lui refuse.

Après un long silence pénible, Marthe continua :

— Vous êtes le premier auquel je parle de ceci, car vous êtes le premier que j'aime. Je vous le répète, je n'ai aucune honte de mon passé. Il n'y a qu'une faute, faiale étant donné les circonstances, et du travail. Si ce que je vous confie vous dégoûte de moi, je reprendrai mes jours consacrés à mon fils et à mon art. Je n'ai pas besoin de vous demander de ne pas me trahir. Je sens qu'il est inexplicable de me trahir. Je sens qu'il est impossible de me m'abandonner, vous pouvez m'en croire.

Un nouveau silence.

Et tout à coup, Georges dit :

— Ce soir, je vous écrirai.

Et il partit.

Il s'enfuit honteux, le cœur plein de colère, la gorge pleine de sanglots. Il se sentait lâche et ridicule. Sa conduite lui paraissait comme une grossière insulte à une femme qui se fait à lui ; mais son tempérament nerveux d'artiste gâté, d'Italien capricieux, le poussait.

Il voulait être loin de Marthe pour songer à ces choses, peser sa décision.

Sans pouvoir la chasser, il comprenait que cette pensée l'envahissait : qu'elle serait de lui ! Il serait méprisé pour avoir donné dans ce piège, convert de son nom une faute passée !

Jusqu'ici il ne connaissait que des tableaux, des joies sans ombre : il était adoré sans arrière-pensée, vainqueur des plus fières mes. Aujourd'hui, on lui posait des conditions : Il devait adopter l'enfant d'un autre.

Et de nouveau le jalousie l'oppressait. Marthe avait été sollicitée par un passant qui ne connaissait pas le nom !

Quelle épouvantable aventure !

Il courut à travers les bois, allée.

Marthe revint lentement vers le jardin qui les avait amenés.

Elle souffrait davantage encore que son fiancé.

Pour elle